

**L'APPROPRIATION DU FRANÇAIS CHEZ LES ROMANCIERS
CAMEROUNAIS CONTEMPORAINS ET LA QUESTION
GLOTTOPOLITIQUE: L'EXEMPLE DE CHARLES SALÉ DANS
LA'AFAL. ILS ONT DIT / ACQUIRING FRENCH BY
CONTEMPORARY CAMEROONIAN NOVELISTS AND THE
GLOTTO-POLITICAL ISSUE : THE EXAMPLE OF CHARLES SALE
IN LA'AFAL. ILS ONT DIT / INSUSIREA FRANCEZEI DE CATRE
ROMANCIERII CAMERUNEZI SI PROBLEMATICA GEOPOLITICA:
EXEMPLUL LUI CHARLES SALE IN LA'AFAL. ILS ONT DIT¹**

Les Africains, ayant adopté le français, doivent maintenant l'adapter et le changer pour s'y trouver à l'aise, ils y introduiront des mots, des expressions, une syntaxe, un rythme nouveaux. Quand on a des habits, on s'essaie toujours à les couvrir pour qu'ils mouillent bien.
(Pierre Dumont, 2001 : 115)

Résumé: Le présent article se propose de montrer, d'une part, comment le style des écrivains camerounais contemporains, notamment celui de Charles SALÉ dans *La'afal*. Ils ont dit, prend en charge le contexte sociolinguistique du Cameroun, et, d'autre part, de mettre en relation l'écriture de SALÉ avec les normes ayant cours au Cameroun. De notre analyse, il découle que le texte de Charles SALÉ est un objet translinguistique. Contrairement à la norme prescrite par la politique linguistique du Cameroun, qui est celle de la variété standard hexagonale, l'écriture de SALÉ fait référence à toutes les normes en vigueur, qu'il s'agisse de la norme prescriptive ou de celles qui régissent les pratiques effectives, qui sont alors des normes descriptives (ou objectives).

Mots-clé: appropriation, français, romanciers camerounais, style, normes prescriptives/descriptives, politique linguistique, Cameroun.

Introduction

Dans les études menées sur le français de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'Océan indien, il est souvent question d'appropriation. Si on consulte l'« index des notions » de l'ouvrage de référence *Le français dans l'espace francophone*² on trouve une cinquantaine de renvois correspondant à l'entrée *appropriation*. Un examen rapide des textes mentionnant ce terme montre qu'il est utilisé dans deux acceptions principales, que l'on peut lier à un fait de langue : en français « appropriation » est un déverbal qui peut être mis en relation avec *s'approprier* ou *approprier*.

L'appropriation peut donc renvoyer tout d'abord aux processus par lesquels les Africains *s'approprient* le français, c'est-à-dire, conformément à la définition du dictionnaire *Le Petit Robert*, « en font leur propriété », « le rendent propre à un

¹ Ladislav Nzesé, Université de Dschang, Département des Langues Etrangères Appliquées, Cameroun, nzesseladislav@yahoo.fr

² Didier de Robillard et Michel Beniamino (dirs.), *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, 2 tomes, 1993 et 1996.

usage particulier. Lorsque Kateb Yacine parle du français comme d'un « butin de guerre », cela correspond bien à cette idée : faire sien le bien d'autrui, frauduleusement ou par la violence. On trouve de cette acception une version adoucie, débarrassée de la métaphore du « vol de langue », dans les articles à orientation didactique de l'ouvrage *Le français dans l'espace francophone*, le terme fonctionnant alors comme l'hyperonyme du couple acquisition/apprentissage.

Pour ce qui est de cette étude, nous considérons la première acception. En effet, Charles SALÉ exprime la nécessité d'une appropriation du français afin d'en faire un outil capable d'exprimer sa subjectivité. L'appropriation du français ici prend des formes très diverses qui créent de la variation. Cette variation du français écrit est le pendant de sa variation orale ; car l'appropriation littéraire du français n'est pas sans liens avec celle qui a cours dans les pratiques puisqu'elle est représentée dans l'écriture. *LA'AFAL. Ils ont dit* s'inscrit dans une réalité tant sociale que linguistique : l'écriture se veut l'expression de la réalité des pratiques langagières, marquées par le plurilinguisme et le contact des langues qui caractérise le Cameroun, lieu de l'ancrage sociolinguistique du roman.

Concernant notre approche théorique, elle s'inspire de celle que Deleuze et Guattari ont élaborée pour leur lecture de l'œuvre de Kafka dans *Kafka, pour une littérature mineure*¹, c'est-à-dire l'articulation de trois niveaux théoriques : sociolinguistique, stylistique et politique. Cette articulation des niveaux théoriques est explicitée par Guillaume Sibertin-Blanc² : « 1/ d'une part, un niveau sociolinguistique chargé de caractériser le matériau langagier dont dispose Kafka, dans la situation de la Prague du début de siècle ; 2/ d'autre part, un niveau stylistique, celui du procédé, qui s'attache au travail spécifique effectué par Kafka dans ce matériau ; 3/ enfin, un niveau politique, qui ressaisit les deux niveaux précédents pour évaluer la manière dont le procédé kafkaïen produit de nouveaux effets sémiotiques et de nouvelles visibilitées sur le champ social. »

En ce qui concerne l'écriture de Charles SALÉ dans *LA'AFAL. Ils ont dit*, les questions qui se posent sont, d'une part, comment le style prend en charge le contexte sociolinguistique ? Et, d'autre part, quels sont les effets obtenus au niveau glottopolitique ?

I. Les particularités lexématiques

L'écriture du français dans *LA'AFAL. Ils ont dit* peut paraître atypique car le français y est en contact avec le substrat linguistique camerounais. Aussi remarque-t-on dans la prose des occurrences d'emprunts, de calques d'expression ou d'alternances codiques qui sont des lieux d'appropriation et source d'enrichissement du français dans la production romanesque au Cameroun.

¹ Gilles Deleuze, Félix Guattari, *Kafka, pour une littérature mineure*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1975.

² Guillaume Sibertin-Blanc, « *Pour une littérature mineure : Un cas d'analyse pour une théorie des normes chez Deleuze* », <http://www.univ-lille3.fr/set/sem/Sibertin.html>, publié le 12 mars 2003, consulté le 07 juin 2015, disponible sur le site de l'Université de Lille 3, URL : <http://www.univ-lille3.fr>

I.1. Les emprunts aux langues locales et au pidgin-english

C'est surtout dans les emprunts que le français camerounais se particularise. Pour Ngalasso (2001 : 16) Il s'agit d'« éléments qui passent d'une langue à une autre, s'intègrent à la structure lexicale, phonétique et grammaticale de la nouvelle langue et se fixent dans un emploi généralisé de l'ensemble des usagers, que ceux-ci soient bilingues ou non ».

Toutefois, avec A. Queffélec¹, l'on distinguera les emprunts intégrés (par leur fréquence) de simples emplois, xénismes ou pérégrinismes, qui sont des mots sentis comme étrangers et cités en quelque sorte.

Par langues locales, l'on entend les langues nationales du Cameroun et le pidgin-english². Ces langues reflètent les réalités locales et font l'objet d'un nombre important d'emprunts chez les romanciers camerounais. Au Cameroun, le français emprunte considérablement aux langues nationales, ce qui montre qu'on est au cœur d'un processus de dialectalisation : le français réussit sans ambiguës à intégrer les substrats lexico-sémantiques des dialectes camerounais. Ces occurrences sont parfaitement intégrées dans le texte romanesque.

Dans *LA'AFAL. Ils ont dit*, un certain nombre de lexies rendent compte de ces emprunts :

- Kôn (de l'ewondo³) n. m. Sorcellerie, ou toute pratique destinée à nuire par des voies mystiques.

* « On ne saurait être heureux tout seul alors que tout autour de sois, les gens crouissent dans la misère. Ma'awèlè a raison, la richesse de La'afal n'a d'autre origine que le Kôn ». (p. 14) ;

* « Je suis du même avis que Ma'awèlè. La'afal a le Kôn. Le comportement de scélérat qu'il arbore ne se justifie qu'à travers l'alliance qu'il a scellée avec le diable ». (id).

- Mami wata (du pidgin-english) n. f. Littéralement « la mère de l'eau » Sirène, fée. « [...] C'est même le contraire qui devait surprendre tout homme sensé. C'est à croire qu'il a signé un pacte avec le Mami wata. La'afal est trop riche ». (p. 14).

- Malam (du haoussa) n. m. **1.** Guérisseur traditionnel de culture musulmane. **2.** Personne de la même culture douée du don de voyance. **3.** Personne de culture musulmane capable de jeter un mauvais sort, généralement à la demande d'un tiers. « Cet enfant est comme le garçon de voyage de Malam qui avait jeté son sac de Demtèrè dans le fleuve ». (p. 43).

- Tobassi (de l'ewondo) n. m. *fréq.* Litt. « Assieds-toi ». cf. « Charme ». Envoûtement. « [...] Elles venaient chercher le tobassi, une espèce de décoction d'arbres, d'oignon sauvage et de quelques bestioles qu'elles faisaient ingurgiter à la personne qu'elles aimaient afin d'en faire un objet d'amour ». (p. 132).

¹ Queffélec, Ambroise (1998), « Des migrants en quête d'intégration : les emprunts dans le français d'Afrique », in *Le français en Afrique noire* n°12.

² Le pidgin-english est une réalité linguistique au Cameroun. « Langue de synthèse qui est apparue spontanément pour des raisons historiques au moment de la colonisation britannique » (F. Labbaoui, 1997 : 180), il est devenu, de nos jours, une véritable langue de communication utilisée à des fins commerciales, et un trait caractéristique de la culture linguistique camerounaise en plus des 280 à 300 unités-langues que compte le pays.

³ L'ewondo est une langue parlée dans la région du Centre du Cameroun.

Dans notre corpus, l'on relève également plusieurs cas de xénismes, qui sont des formes d'emprunt spécifiques, reflétant la culture locale, et à connotation indigène. Dans le texte de SALÉ, ces xénismes sont tous issus de la langue « kéréké », l'une des langues parlées à l'Est-Cameroun. Il en va ainsi de :

- Toh : sorcellerie, pratique mystique.

« [...] On avait fini par dire qu'il avait vendu son pied au toh pour ne pas payer les impôts » (p. 22).

- Demtère : livre sacré, Coran.

« Or ce garçon était bien conscient de la stupidité de son acte et du fait que l'imam ne se sépare jamais de son Demtère » (p. 43) ;

- Tipô : petite case rectangulaire faite de lianes, enrobée de pagnes et fixée sur deux bambous.

« Soudain, Sarkiboussi se laissa trébucher. Un bruit retentit. Le tipô et son contenu furent projetés vers l'avant. L'un des Blancs se releva après avoir fait trois roulades » (p. 47).

- Foulissi : soldat.

« On racontait partout qu'un gars de Kôbassa avait tué un Foulissi [...] et les Foulissi jurèrent de venger leur collègue assassiné » (p. 49).

- Tchalo'o : érudit.

« [...] Le corps voûté, le pas nonchalant, les cheveux et les sourcils blanchis, il se prenait pour le un tchalo'o » (p. 93).

- Bâh : grand-frère.

« Il y avait à Kôbassa un octogénaire du nom de Bèlo'o. Il était un des cousins de La'afal, du moins prétendait-on. La'afal l'appelait affectueusement Bâh » (p. 93).

À l'observation, il s'agit de types d'emprunts ne correspondant pas à des formes d'emploi généralisé. Dans ce cas, si on se réfère à Jean-Marie Bague (1998 : 44), on admettra que leur actualisation « dans une œuvre littéraire francophone d'Afrique renvoie à des manifestations souvent individuelles du discours et à une énonciation marquée par celle-ci. Ces mots [...] ne prétendent pas s'imposer en langue mais connotent un discours. » C'est pourquoi pour ce type d'emprunt, le travail d'écriture, en situation diglossique, amène l'auteur à donner immédiatement l'explication après la lexie.

Au reste, l'emprunt demeure la strate linguistique la plus visible d'une véritable appropriation de la langue française au Cameroun en général et dans le texte de SALÉ en particulier. Le français au Cameroun s'enrichit de termes dialectaux qui contribuent à l'intercompréhension, et sont en concurrence avec les mots du français standard. Cette complémentarité entre le français et les langues camerounaises est un impératif de survie pour la langue française au Cameroun, et SALÉ l'expérimente à merveille dans son texte. C'est la prise en compte de ces changements lexicaux qui fera du français au Cameroun non plus une langue étrangère, « une langue du colonisateur, langue de l'assimilation culturelle et politique, mais plutôt (un) outil de communication utile qui appartient désormais au patrimoine linguistique du pays » (Moussa Daff, 1996 : 145).

Les situations de contact linguistique entraînent aussi régulièrement des phénomènes d'alternance et de mélange de code qu'il convient de cerner.

I.2. L'alternance codique

L'alternance des codes, manifestation par excellence du contact des langues, est une stratégie discursive courante que l'on observe, un peu plus à l'oral qu'à l'écrit, auprès des sujets bilingues et dans les situations diglossiques. John J. Gumperz, dans ses travaux de linguistique interactionnelle sur le bilinguisme et le contact des langues (1989 : 57), la définit comme « la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents ». Les caractéristiques des deux systèmes entrent ainsi dans des constructions syntaxiques au niveau de la phrase et se combinent pour former un seul message. Selon Noumssi (2006 : 232), l'alternance codique « sert [...] de levier permettant à un sujet de continuer sa communication sans arrêt face à des locuteurs ou des lecteurs qui partagent les codes alternés » :

De prime abord, nous considérons comme manifestations du contact de langues non seulement les calques d'expression, mais les interjections et les onomatopées, ainsi que les expressions (allant de simples mots à des phrases entières) relevant de langues différentes du français.

I.2.1. Les calques d'expression

Georges Mounin (1974 : 58) présente le calque comme une « forme d'emprunt d'une langue à une autre qui consiste à utiliser, non une unité lexicale de cette langue, mais un arrangement structural, les unités lexicales étant indigènes ».

La prose de Charles SALÉ comporte des occurrences de calques d'expression qui constituent autant de marquages diglossiques du récit romanesque. C'est le cas de :

- être quelqu'un : devenir un homme important.

« Les villageois étaient stupéfaits de savoir que ce petit garçon que La'afal était parlait si bien la langue des Blancs, sans le moindre trac. Ils conclurent que le fils de Ninè sera quelqu'un » (p. 87) ;

- Vendre quelqu'un ou quelque chose : faire tuer mystiquement en contre partie d'une fortune.

* « Tout le village est au courant de tes manigances. Tous savent que c'est toi qui finis les jeunes de ce village. C'est toi qui les vends au Kôn pour devenir riche » (p. 13) ;

* « Ma'aba dit que c'est La'afal qui a vendu son mari pour conquérir le poste perdu » (p. 16) ;

* « on avait fini par dire qu'il avait vendu son pied au Tôh pour ne pas payer l'impôt » (p. 22).

- Manger quelqu'un : tuer quelqu'un en utilisant des sortilèges.

« [...] Écoute, écoute cette autre histoire. Sa sœur raconte que c'est La'afal qui a mangé son mari » (p. 16).

- manger la vie : passer le temps à ne rien faire.

« Après avoir mangé sa vie dans la soupe, il vient nous mentir. Un vrai mythomane » (p. 94).

Ces calques d'expression apparaissent comme des occurrences lexico-sémantiques originales moyennant lesquelles les langues camerounaises entraînent une transmutation du français qui, rappelle Louis Martin Onguene Essono (2003 : 226), « se drape de tournures typiquement indigènes, signe d'une révolution linguistique [...]. Ces mots deviennent prétexte à la créativité, à l'innovation... ».

À l'analyse, le recours aux calques d'expression chez les personnages de SALÉ est motivé par des besoins stylistiques (traduire avec plus d'expressivité les réalités socio-culturelles camerounaises).

Tout comme avec les emprunts, on aboutit avec les calques d'expression à des faits de diglossie littéraire dont le résultat principal est l'enrichissement lexical du français ; ce qui entraîne naturellement une ouverture de la langue française aux langues camerounaises.

I.2.2. Les interjections et onomatopées

Notre corpus offre une interjection qui provient des langues camerounaises et constitue un indice indéniable de contacts linguistiques participant du substrat africain dans l'écriture :

Eh ! He eh tseh ! (p.85) → (expression de la surprise)

Le romancier fait passer dans son récit cette onomatopée originale, afin de produire un effet expressif authentique. Cette marque d'oralité à la connotation très émotive et qui relève du système prosodématique des langues africaines contribuent à l'enrichissement ethnostylistique du récit. À ce titre, elle donne une couleur locale à l'énoncé et produit un changement de registre. (Noumssi, 2006 : 233). Il en est de même des mélanges de code.

I.2.3. l'Alternance de code

D'après Louis-Jean Calvet (1993 : 29), le passage, en un point du discours, d'une langue à l'autre sera appelé « mélange de codes lorsqu'il se produit à l'intérieur d'une même phrase et alternance de codes lorsqu'il se produit d'une phrase à la suivante ou d'un locuteur à l'autre ».

Chez Charles SALÉ, on est en présence d'alternance codique stricto sensu, c'est-à-dire le passage extra-phrastique d'un code linguistique à un autre. La ponctuation permet alors une délimitation/identification pertinente de ce phénomène, qu'il s'agisse des cas de figure français/langues camerounaises ou français/pidgin-english :

- [...] Satou, la cousine Ninè, courut vers son neveu, surprise de le voir encore parmi les nouvelles recrues. Ahurie, elle s'exclama : Baba mo pana pa tchololo ! <Tu es encore à tchololo ? Dis-moi ! Baba !> (p 85) ;

- Chaque matin, avant de rentrer dans les salles de classe, [le maître] faisait défiler toute l'école dans tout le village. [...] À la section des petits, le maître leur avait enseigné une chanson [en pidgin-english] :

A tchop a fufu tchololo tchololo tchololo

À tchop gari é é é é
A tchop a fufu tchololo tchololo tchololo
À tchop gari é é é é

< Je ne sais que manger du fufu¹, je ne sais que manger du gari²>.

En effet, l'insertion des langues camerounaises et du pidgin-english a pour fonction d'authentifier le récit, de l'enraciner dans le réel et la traduction d'assurer sa transparence.

L'insertion des langues camerounaises et du pidgin-english dans le texte de SALÉ dénote aussi un réalisme langagier. Le romancier s'inspire de la réalité sociolinguistique camerounaise pour construire son écriture. Les pratiques au Cameroun sont fortement marquées par le plurilinguisme. Ici, leur imitation est rendue possible par la textualisation de certaines manifestations caractéristiques du plurilinguisme, qui passe par le recours à des procédés inspirés des pratiques réelles telles que l'insertion d'emprunts, de calques, l'utilisation des interjections et onomatopées. Ce sont là des caractéristiques qui relèvent principalement de l'oral, mais qui sont également susceptibles d'apparaître à l'écrit.

Cette description des particularités de l'écriture du roman permet de mesurer le travail fait par l'écrivain dans le « matériau langagier » dont il dispose, c'est-à-dire le travail d'intégration du substrat linguistique camerounais dans l'écriture en français ; mais elle permet aussi de montrer à quel point le français peut être enrichi pour illustrer sa vitalité dans les usages africains. Cette vitalité du français est caractérisée principalement par l'extension de son lexique et l'adaptation de sa forme, qui sont ainsi les signes de son appropriation.

En revanche, le recours à l'alternance codique est un phénomène essentiellement oral, qui intervient dans des circonstances particulières, mais habituellement pas à l'écrit, et encore moins dans la littérature. Ces quelques procédés tirés de la réalité des pratiques représentent les effets du contact des langues dans un environnement sociolinguistique donné tel que celui qui caractérise le Cameroun. Ils visent donc à plonger le lecteur dans le bain langagier quotidien des locuteurs camerounais. Mais ils confèrent aussi à l'écrit un caractère oral.

Cette oralisation du style, permise par un ensemble de procédés qui sont ici utilisés aussi bien dans les dialogues, où leur présence peut paraître légitime puisqu'ils représentent des interactions, que dans la narration, tend à faire croire que le récit est oral alors qu'en réalité il n'en est rien. C'est ce que Jean Derive (2001 : 196) appelle aussi la « fiction d'oralité ».

In fine, le contexte de plurilinguisme est bien transposé dans *LA'AFAL. Ils ont dit*. Si les pratiques sont mises en scène au sein du roman, l'imaginaire qui les accompagne ne peut pas être occulté. À la textualisation du plurilinguisme s'ajoute alors celle des fonctions et des représentations des langues, en particulier en contexte urbain. Ainsi, nous pouvons dire avec Gisèle Prignitz (2004 : 26) que :

L'écrivain africain est un témoin privilégié de la coexistence des langues dans la communauté sociolinguistique où il vit : il tente, en français, de rendre compte du

¹ Couscous de manioc.

² Fécule amylicée, extraite de la racine de manioc, cuite, concassée en flocons et séchée, généralement de couleur jaunâtre.

répertoire en jeu dans l'échange des locuteurs, qui manient plusieurs codes linguistiques, selon les fonctions dévolues à leur usage dans l'espace urbain. Car c'est en ville que le plurilinguisme est généralisé, et que le français occupe une place importante, débordant sur les fonctions autres qu'officielle, d'enseignement, de l'administration, de la modernité, etc., tous attributs bien connus de cette langue importée et dominante.

I.3. Les néologismes sémantiques

Il s'agit des signifiants préexistants en français qui ont subi un changement de signifié. Par exemple :

- Opep : (Initialement « Organisation des pays exportateurs de pétrole »).

Véhicule adapté ou non assurant le transport des personnes et des marchandises des zones rurales vers les villes et vice-versa :

« Le mauvais état de la route rendait rare la présence des véhicules à Kôbassa. Seule les Opeps desservaient Kôbassa une fois par semaine ».

- Clando : Véhicule de transport public exerçant dans l'illégalité :

« En saison des pluies, les chauffeurs de ces clandos faisaient descendre les passagers à chaque bourbier et colline pour pousser le véhicule. » (p. 149).

II. La question de la norme : l'écriture comme acte glottopolitique

La variation du français dans l'écriture de Charles SALÉ indique sa volonté de tenir compte de la réalité des pratiques langagières propres au milieu socioculturel qu'il décrit. Mais elle pose également le problème de la référence normative : à quelle norme son écriture se soumet-elle ?

Il faut souligner ici qu'il ne s'agit pas de discuter de la question de la norme littéraire qui, comme le dit Claude Caitucoli (2006 : 15), « résulte d'un compromis entre les forces glottopolitiques en présence à une époque donnée sur un terrain donné », et qui poserait par là-même la question de la littérarité de l'écriture, c'est-à-dire de sa fonction esthétique. Notre objectif n'est pas de statuer sur cette question mais de mettre en relation l'écriture de SALÉ avec les normes ayant cours au Cameroun. Autrement dit, la question qui se pose est celle de l'actualisation des normes préexistantes au sein de l'écriture.

À ce sujet, notre constat est que son écriture fait référence, à un moment ou à un autre, à toutes les normes en vigueur, qu'il s'agisse de la norme prescriptive ou de celles qui régissent les pratiques effectives, qui sont alors des normes descriptives (ou objectives).

Au Cameroun, la norme privilégiée par la politique linguistique est celle de la variété standard hexagonale puisque c'est celle qui est prescrite, par exemple, pour l'enseignement.

D'ailleurs, l'arrêté portant définitions des programmes de langue française et de littérature au second cycle des Lycées et Collèges d'enseignement général et technique au Cameroun et signé le 22 juin 1994 par le ministre de l'Éducation nationale d'alors, vise « la protection du français standard contre l'envahissement des variétés endogènes et l'influence des langues nationales ».

De plus, le français apparaît comme la langue qui permet de garantir la cohésion nationale. Pour les pouvoirs publics camerounais, « la langue française,

garante de l'unité nationale, acquis culturel apte à exprimer l'identité culturelle nationale authentique, ne saurait être la forme vernacularisée, mais le niveau prestigieux des grammaires et des dictionnaires » (MINÉDUC, 1994). Elle entre donc en concurrence avec les pratiques locales déclinées en « variétés endogènes », qui sont considérées comme des formes (très) imparfaites par rapport à la norme prescriptive et contre lesquelles il faut lutter. Mais le discours de cette politique reconnaît du même coup implicitement l'existence de ces variétés endogènes qui s'articulent dans un continuum. En effet, à partir de la typologie de Bickerton (1975), on relève dans les actes d'appropriation quotidiens du français au Cameroun trois niveaux: acrolectal¹, mésolectal² ou basilectal³.

Ce sont ces variétés que SALÉ fait figurer dans son roman, en se les réappropriant pour les adapter à un contexte littéraire, comme nous l'avons remarqué précédemment.

D'autre part, la question pour SALÉ ne se pose pas en termes de choix entre telle ou telle norme. Au contraire, il s'agit de les faire coexister au sein du roman. Et effectivement, l'écriture alterne les énoncés normatifs, respectant la norme prescriptive, et les énoncés variants, qui s'écartent de cette norme pour représenter les pratiques effectives ; ce qui apparaît comme conforme avec ce qui se passe dans la réalité : il existe bien cette cohabitation du français normatif et du français libre et vernacularisé.

Pour en revenir à la question de la littérarité de l'œuvre, on peut constater qu'elle ne peut plus se conquérir par l'écriture (ou le style, selon le critère rhématique de Gérard Genette, 2004 : 87) et est à chercher ailleurs. Pour reprendre les propos de Roland Barthes parlant de la « contamination parlée du discours écrit » chez Queneau, que l'on peut rapprocher de SALÉ :

ce n'est pas l'écriture qui est littéraire ; la Littérature est repoussée de la Forme : elle n'est plus qu'une catégorie ; c'est la Littérature qui est ironie, le langage constituant ici l'expérience profonde. Ou plutôt, la Littérature est ramenée ouvertement à une problématique du langage ; effectivement elle ne peut plus être que cela. On voit par là l'aire d'un nouvel humanisme : à la suspicion générale qui atteint le langage tout au long de la littérature moderne, se substituerait une réconciliation du verbe de l'écrivain et du verbe des hommes. C'est seulement alors, que l'écrivain pourrait se dire entièrement engagé, lorsque sa liberté poétique se placerait à l'intérieur d'une condition verbale dont les limites seraient celles de la société et non celles d'une convention ou d'un public [...]. (Roland Barthes, 2002 : 221).

En rendant compte dans son écriture de la réalité des pratiques, SALÉ montre aussi qu'il connaît et sait appliquer les normes : il joue avec et se joue des normes. Pour citer de nouveau Roland Barthes (2004 : 97-98), « Nos écrivains les

¹ Le niveau « acrolectal » est respectueux des normes académiques. C'est le français de l'Élite. Celle-ci est d'ailleurs capable d'alterner les niveaux acrolectal et mésolectal en fonction des situations interactionnelles.

² Le français « mésolectal », quant à lui, est celui de la classe moyenne lettrée. Au niveau de ses réalisations morphosyntaxiques et énonciatives, on ressent des particularismes, ces phénomènes non attestés en français central.

³ Le « basilectal » est la variante la moins linguistiquement structurée. Il participe du français fortement vernacularisé.

plus lucides comprennent et pratiquent qu'il y a en fait autant de grammaires que de groupes sociaux ; bien écrire, pour l'écrivain d'aujourd'hui, c'est, de plus en plus, connaître parfaitement la multiplicité de ces grammaires [...] ».

Ainsi, il y a un aspect subversif dans l'écriture de Charles SALÉ qui repose moins sur le fait qu'il remet en cause la norme prescriptive que sur le fait qu'elle y est au même niveau que les autres normes.

Mais c'est aussi une reconnaissance symbolique des pratiques locales, puisqu'il les reconnaît comme aptes à figurer dans un contexte littéraire. Autrement dit, en légitimant leur présence dans le roman, son écriture se constitue en acte glottopolitique. Et nous pouvons appliquer à SALÉ cette déclaration de Patrice Nganang (2002) lors d'un entretien accordé à Ada Bessomo : « En tant qu'écrivain, mon ambition est de dire les choses sans ambages, de restituer sa valeur au langage des personnes dont je raconte l'histoire [...] ». C'est dire que l'écrivain a pour intention d'avoir une action politique, ou plus précisément glottopolitique : il veut agir sur les représentations langagières.

Au total, on peut constater que l'écriture du français telle que la Charles SALÉ tend à attribuer aux variétés endogènes un capital symbolique qui n'était jusque là reconnu que pour la norme prescriptive privilégiée par l'État camerounais. L'écrivain, en tant que détenteur du capital culturel, possède lui même une légitimité qui lui permet d'être un véritable acteur pour une politique linguistique qui ne résulterait pas uniquement des instances officielles : une glottopolitique. Les variétés endogènes, passant d'un contexte de production informel à un contexte formel, acquièrent alors, au moins symboliquement, une légitimité qui ne leur est pas reconnue officiellement. Il apparaît donc qu'une approche sociolinguistique de la littérature peut être envisagée afin d'explicitier le rôle tenu par la littérature, et par les écrivains, dans le jeu glottopolitique.

En guise de conclusion

Dans cet article, nous avons mis en évidence les manifestations originales des formes d'appropriation du français du Cameroun dans le texte de Charles SALÉ. Au regard de tous ces phénomènes, le français camerounais apparaît fortement enraciné dans le milieu socio-culturel ; l'on note aussi un changement linguistique important, signe sans doute annonciateur de la recherche d'une identité nouvelle ou d'une quête de l'identité perdue. Car de tels processus sont intrinsèquement liés à la problématique de l'identité dans la mesure où, selon Sophie Alby (2001 : 59), « le contact des langues est aussi celui des cultures, et les communautés concernées par ce phénomène sont dans des situations de construction ou de re-construction identitaire dont le changement linguistique est un des signes ». Dans un monde en pleine mutation, la langue française évolue aussi, et « les locuteurs s'avèrent moins spontanément normatifs » (Françoise Gadet, 2001 : 16) ; ce qui fait qu'il n'existe plus une seule façon de parler français, mais plusieurs. Cette mutation, dans le cas du français au Cameroun témoigne d'une réalité fondamentale : elle traduit une appropriation afin de présenter des réalités et des émotions particulières.

En admettant aussi qu'aucune situation linguistique n'est ni réellement homogène, ni réellement stable, qu'un état de langue présente un ensemble de

réalizations diverses dont certaines sont formellement et fonctionnellement identifiables; en reconnaissant que les langues sont en contact, mais aussi et très souvent aux prises les unes avec les autres; en prenant acte de la préoccupation glottopolitique au Cameroun qui tend à prescrire un code unique, il y a tout lieu de se demander si la survie de la langue française au Cameroun, langue de l'administration et de l'école, est dans ce conservatisme sourcilieux ou dans son inévitable variation en milieu plurilingue.

Bibliographie

- Alby, Sophie, 2001, « Mort des langues ou changement linguistique ? Contact entre le kali'na et le français dans le discours bilingue d'un groupe d'enfants kali'naphones en Guyane française », in *Cahiers du Rifal*, n° 1, pp. 46-58.
- Bague, Jean Marie, 1998, « L'utilisation de mots "étrangers", dans un roman ouest africain de langue française : *Monnè, outrages et défis* d'Ahmadou Kourouma », in *Le français en Afrique*, n° 12, pp. 33-53.
- Barthes, Roland, 2002, « Le degré zéro de l'écriture », in *Œuvres complètes*. Tome 1. 1942-1961. Paris, Seuil, pp.169- 225.
- Barthes, Roland, 2004, « Responsabilité de la grammaire », in *Œuvres complètes*, pp. 96-98.
- Bessomo, Ada, 2002, « Alain Patrice Nganang : "le siège de l'écrivain n'est confortable nulle part." », http://www.artatoom.com/chronique.php?id_typechronique=2&id_chronique=4, entretien du 06 janvier 2002, consulté le 06 juin 2015, disponible sur le site « Artatoom », URL : <http://www.artatoom.com>.
- Bickerton, Dereck, 1975, *Dynamic of a Creole System*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Calvet, Louis-Jean, 1999, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris, Hachette littérature, coll. Pluriel.
- Caitucoli, Claude, 2006, « L'écrivain africain francophone agent glottopolitique », in Claude Caitucoli, *La littérature comme force glottopolitique: le cas des littératures francophones*, pp. 6-25.
- Deleuze, Gilles Et Guattari, Felix, 1975, *Kafka, pour une littérature mineure*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- De Robillard, Didier et Beniamino, Michel (dirs.), 1996, *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, 2 tomes.
- Daff, Moussa, 1998, « Le français mésolectal comme expression d'une revendication de copropriété linguistique en francophonie », *Le Français en Afrique*, 12, pp. 55-104.
- Derive, Jean, 2001, « Style et fictions d'oralité dans la narration de quelques romans francophones », in Centre d'Études Francophones, *Littératures francophones : langues et styles*, Actes du Colloque international organisé par Papa Samba Diop. Paris, L'Harmattan, pp.191-201.
- Dubois, Jean et al., 2001, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- Dumont, Pierre, 2001, « L'insécurité linguistique, moteur de la création littéraire : merci, Ahmadou Kourouma », in *Diversité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français? IX^{ème} sommet de la Francophonie*, Beyrouth 2001, Agence Universitaire de la Francophonie, pp. 115-121.
- Gadet, Françoise, 2001, « Le français en France : une langue en crise », in *Présence francophone*, n° 56, pp. 15-26
- Génette, Gérard, 2004, *Fiction et diction*, précédé de *Introduction à l'architecte*, Paris, Seuil.
- Gumperz, Jean, 1989, *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan.
- Labbaoui, F., 1997, « Langue anglaise, Langue africaine, Pidgin : évolution du statut de ces langues à travers des romans de F. Nwapa, B. Emecheta, C. Ekwensi », in *Actes du colloque, Littératures africaines en quelle(s) langue (s) ?* Yaoundé, Nouvelles du Sud, pp. 167-188.
- Lefebvre, Aurélie, 2006, « "La parole des sous quartiers" dans *Temps de chien* de Patrice Nganang : textualisation et représentation du plurilinguisme urbain », in *Actes de journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature*, Dakar, pp. 159-168.
- Minéduc, 1994, Programmes langue française, 2^{ème} cycle, Yaoundé.
- Mounin, Georges, 1974, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Quadriga/P.U.F.
- Ngalasso Mwatha, Musanji, 1984, « Langues, littératures et écritures africaines », in *Recherches et travaux*, n° 27, pp. 21-39.

Noumssi, Gérard-Marie, 2006, « Contact de langues et appropriation du français dans le roman camerounais moderne », in *Actes de journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature*, Dakar, pp. 229-237.

Onguene Essono, Louis-Martin, 2003, « L'écriture francophone ; enrichissement ou appauvrissement du français ? L'exemple camerounais », in *Zeitschrift für Französische sprache und literatur*, Franz Steiner Verlag, pp. 225-238.

Prignitz, Gisèle, 2004, « Récupération et subversion du français dans la littérature contemporaine d'Afrique francophone : quelques exemples », in Claude Caitucoli, *La littérature comme force glottopolitique : le cas des littératures francophones*, Glottopol, n° 3, http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/numero_3.html, publié le 25 janvier 2004, consulté le 05 mai 2015, disponible sur le site de « Glottopol », URL : <http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>, pp. 26-43.

Queffelec, Ambroise, 1998, « Des migrants en quête d'intégration : les emprunts dans le français d'Afrique », in *Le français en Afrique*, n° 12, pp. 245-256.

Sibertin-Blanc, Guillaume, 2003, « Pour une littérature mineure : Un cas d'analyse pour une théorie des normes chez Deleuze », <http://www.univ-lille3.fr/set/sem/Sibertin.html>, consulté le 07 juin 2015, disponible sur le site de l'Université de Lille 3, URL : <http://www.univ-lille3.fr>

Ullmann, Stephen, 1975, *Précis de sémantique française*, Berne, Francke.